



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 17 mai 2020/NA/ec

Aux Conseillers communaux

CONVOCATION

**Séance du conseil communal du mardi 2 juin 2020
à 19h30, salle polyvalente de Salavaux.**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, des mesures particulières sont mises en place afin d'assurer la protection de tous, conformément aux directives en vigueur.

Deux entrées séparées distantes de 2 mètres sont prévues. La désinfection des mains sera obligatoire à l'entrée : des masques et des gants seront à disposition.

A l'extérieur du bâtiment et à l'intérieur, vous voudrez bien suivre les indications et autres marquages au sol. **Une fois installé, veuillez ne pas changer de place.**

Des micros fixes sur pied seront installés : les protections seront changées après chaque orateur.

Afin de réduire la durée de la séance, tout en garantissant le débat, les mesures supplémentaires suivantes sont appliquées :

1. Adoption du procès-verbal :

Le procès-verbal ne sera pas lu. Les demandes de corrections du procès-verbal du 10 décembre 2019 sont à adresser par courriel (president@vully-les-lacs.ch et conseil@vully-les-lacs.ch) jusqu'au 29 mai au plus tard.

- Les préavis, ainsi que les rapports ne feront l'objet d'aucune lecture.

Les conclusions des préavis et des rapports des commissions seront affichées durant la discussion (beamer). Merci de préparer vos interventions et d'être concis. Les dispositions de l'art. 70 du règlement du conseil communal seront appliquées.

- Divers / propositions individuelles :

Là aussi, préparez-vous et veillez à être bref.

Tout au long de la soirée, veuillez suivre les règles d'hygiène et de conduite habituelles pour freiner la propagation du nouveau virus. Je compte sur votre compréhension et votre sens des responsabilités.

Compte tenu de ces circonstances particulières, aucun apéritif ne sera organisé au terme de la séance.

→



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 17 mai 2020/NA/ec

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2019
4. Communications du bureau
5. Assermentation de trois nouveaux conseillers communaux
6. Communications municipales
7. Confirmation et demande de crédit d'étude pour la rénovation de l'Ecole de Cotterd, de CHF 240'000. —, préavis municipal N° 2020/03
8. Approbation du Conseil communal de la mise à l'enquête des travaux de réfection du Pont sur la Broye, préavis municipal N° 2020/04
9. Demande de crédit de CHF 92'000.— pour la construction d'un couvert et de deux garages au Port des Garinettes de Vallamand, préavis municipal 2020/06.
10. Election partielle du bureau pour la période du 3 juin 2020 au 30 juin 2021 :
Président et vice-président
11. Divers et propositions individuelles.

La Vice-Présidente :

Nicole Arzrouni

Annexes :

- Préavis 2020/03, 2020/04, 2020/06 envoyés par courriels les 23 et 24 février 2020.
- Les rapports des commissions relatifs aux préavis seront envoyés par courriels séparés
- Détails des dispositions mises en place dans les salles de réunion.
- Lettres de démission du Conseil communal de Mme Bessard et de M. H.D. Kolb